

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 21 janvier 2008**

CP 08/01-14

**LE COLLÈGE AU CINÉMA**

---

Lors du vote de la DM1 de 1990, l'Assemblée Départementale a mis en place, en relation avec le Centre National du Cinéma et l'Inspection Académique, une nouvelle politique intitulée « Le Collège au Cinéma ». Ce dispositif national inclut la fréquentation du cinéma dans le rythme scolaire pour apprendre aux élèves la pratique cinématographique. Lors de la mise en place de cette politique, il a été décidé de prendre en charge, les billets d'entrée (2,30 € par élève) et les frais de transport des collèges éloignés et tenus d'organiser leur transport jusqu'aux salles de cinéma.

En Tarn-et-Garonne, cette opération s'est déroulée durant toute l'année scolaire 2006-2007 au rythme de deux séances par trimestre (un film pour les élèves de 6ème et 5ème, un film pour les élèves de 4ème et 3ème). 16 établissements ont participé, dont 4 privés, pour un total de 3 953 élèves.

Vous voudrez bien trouver, en annexe, pour un montant de 8 270 € la proposition d'attribution de subvention aux collèges ayant engagé des frais de transport pour l'année scolaire 2006-2007.

Dans l'hypothèse où cette proposition serait retenue, je vous précise que les dépenses afférentes seront imputées sur l'article 657373, sous-fonction 221 du Budget Départemental.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le prix des places est passé à 2,50 € ce qui induirait un coût supplémentaire de l'ordre de 2 372 € à effectifs constants. Il s'agit de la seconde augmentation en 20 ans.

Je vous propose de continuer à prendre en charge l'intégralité du prix du billet pour la saison 2007-2008.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération du Conseil Général du 18 juin 1990 décidant la mise en place, en relation avec le Centre National du Cinéma et l'Inspection Académique, d'une nouvelle politique intitulée « Le Collège au Cinéma » qui prend en charge, outre les billets d'entrée (2,30 € par élève), les frais de transport des collèves éloignés et tenus d'organiser leur transport jusqu'aux salles de cinéma,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde, dans le cadre de l'opération « le collège au cinéma », un volume global de subventions de 8 270 € aux collèves ayant engagé des frais de transport pour l'année scolaire 2006-2007, tel que réparti dans l'annexe jointe ;
- Décide de continuer à prendre en charge l'intégralité du prix du billet pour la saison 2007-2008, sachant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le prix des places est passé à 2,50 €, ce qui induit un coût supplémentaire de l'ordre de 2 372 € à effectifs constants ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657373, sous-fonction 221 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## ANNEXE LE COLLÈGE AU CINÉMA

CP 08/01-14

Etablissement	Destination	Subvention attribuée
1 - <i>Collège Théodore Despeyrous</i> <b>BEAUMONT-DE-LOMAGNE</b>	Cinéma CASTELSARRASIN <b>Films :</b> L'Enfant sauvage Princesse Mononoke L'île de Black Moor	729 €
2 - <i>Collège privé Saint-Joseph</i> <b>BEAUMONT-DE-LOMAGNE</b>	Cinéma CASTELSARRASIN <b>Films :</b> L'Enfant sauvage Princesse Mononoke L'île de Black Moor	745 €
3 - <i>Collège Jean Lacaze</i> <b>GRISOLLES</b>	Cinéma VERDUN SUR GARONNE <b>Films :</b> L'Enfant sauvage Princesse Mononoke L'île de Black Moor	2 440 €
4 - <i>Collège Jean-Jacques Rousseau</i> <b>LABASTIDE ST PIERRE</b>	Cinéma MONTAUBAN <b>Films :</b> L'Enfant sauvage Programme de Courts métrages Princesse Mononoke Good By Lenin Samia	2 040 €
5 - <i>Collège Antonin Perbosc</i> <b>LAFRANCAISE</b>	Cinéma MONTAUBAN <b>Films :</b> L'Enfant sauvage Princesse Mononoke L'île de Black Moor Programme de courts métrages Good By Lenin Samia	1 416 €
6 - <i>SEGPA INGRES</i> <b>MONTAUBAN</b>	Cinéma MONTAUBAN <b>Films :</b> Programme de courts métrages Good By Lenin L'île de Black Moor Samia	300 €
7 - <i>Collège Fragonard</i> <b>NEGREPELISSE</b>	Cinéma CAUSSADE <b>Films :</b> L'Enfant sauvage Princesse Mononoke L'île de Black Moor	600 €
<b>TOTAL .....</b>		<b>8 270 €</b>

Le Président,